

Séance du Comité Syndical du 20 mai 2026

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Séance tenue en salle des fêtes de Mézériat à 20h00

Date de la convocation : 07.05.2026

Nombre de délégués élus : 31

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de délégués votants : 31

Membres présents ou représentés :

Grand Bourg Agglomération :

BERAUDIER Michel
BERNARD Jean-Luc
CHEVAT Jean-Michel, en suppléance de
BRIDON Bernard
CARLET Julien
DAUJAT Baptiste
FAUVET Guillaume, en suppléance de
Jonathan GINDRE
LOISY Martial
GHIRARDI Benoît, en suppléance de MOISSON
Franck
PETIT Aline
HUMBERT Gérard, en suppléance de RELAVE
Fabien
SIMONET Jean-Michel
SULPICE Clément

CERLES Marie, excusée, a donné pouvoir à
DAUJAT Baptiste

**Communautés de Communes de la
Dombes :**

BRANCHY Gérard
DE CLAVIERE Marc
GENESTOUX Alain
JULIEN Guislaine
LAPLANCHE Johann
PAYET-PIGEON Marie-Christiane
BERNARD Jérôme, en suppléance de PERRIER
Romain
POTTIER Philippe

Communauté de Communes de la Veyle :

BIBET Régis
JAMBON Michel, en suppléance de
BOUCHARD Marc
BROYER Vincent
DURANDIN Patrick
GABILLET François
GREMY Annick
MANIGAND Jean-Marie
MICHEL Luc
MONIER Joël
TRONCY René, en suppléance de RABUEL
Claude

Président de séance :

Gérard BRANCHY

Secrétaire de séance :

Baptiste DAUJAT

Également présents :

Stéphane KIHIL, directeur
Laurent CHARBONNIER, chargé de projets « Eaux et Rivières »
Thibaud PANDELAKIS, animateur « hydraulique et qualité de l'eau »
Muriel LABORIER, agent administratif

Début de la réunion : 20 h 10

❖ Installation du Comité Syndical et présentation du Syndicat Mixte Veyle Vivante

Constatant que le quorum est atteint, le Président sortant Gérard BRANCHY procède à l'appel des membres présents ; Il laisse ensuite la parole à M. Joël MONNIER, représentant de la commune de Mézériat, pour une présentation de la commune.

M. BRANCHY laisse la parole à Stéphane KIHL, directeur du SMVV, pour une présentation synthétique de la structure et de son fonctionnement (support powerpoint en Annexe).

A une question de l'assemblée concernant la nature des recettes de 44 590 €, identifiées par « autres recettes » dans le diagramme de la diapositive consacrée aux finances du SMVV, S. KIHL qu'il s'agit pour partie du remboursement par l'assurance statutaire du salaire d'un agent en congé maternité, et pour une autre partie du remboursement de travaux de restauration de zones humides réalisés en compensation d'une extension de site industriel. Ce dernier remboursement est versé par l'industriel pétitionnaire.

G. BRANCHY invite ensuite Mme Marie-Christiane PAYET-PIGEON, en tant que doyenne de l'assemblée, à prendre la présidence de la séance pour procéder à l'élection du(de la) nouveau(elle)Président(e).

❖ Par délibération DCS2026 05 011 : élection du Président

La Doyenne, Mme Marie-Christiane PAYET-PIGEON, demande l'appui de 2 assesseurs pour procéder au dépouillement des bulletins.

Elle lance un appel à candidature.

Après une intervention rapide de l'unique candidat sur ses motivations, elle invite le Comité syndical à procéder à l'élection du Président.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 31
- Nombre de suffrages exprimés : 31
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Majorité absolue : 16

Monsieur Gérard Branchy a obtenu 30 voix. Il est proclamé Président et immédiatement installé.

❖ Par délibération DCS2026 05 012 : détermination du nombre des Vice-Présidents

Gérard BRANCHY propose à l'assemblée de fixer le nombre de vice-présidents à trois (3).

Le Comité syndical, après avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité, d'arrêter le nombre de vice-présidents du Syndicat mixte Veyle Vivante à trois (3) ;

❖ Par délibération DCS2026 05 013 : élection des Vice-Présidents

Gérard Branchy lance un appel à candidature aux 3 postes de Vice-Président. Les candidats à chacun des postes sont invités à s'exprimer sur leurs motivations.

Pour chacun des scrutins :

- Nombre de votants : 31

Séance du Comité Syndical du 26 mars 2025

- Nombre de suffrages exprimés : 31
- Majorité absolue : 16

Ont été élus :

Fonction	Nom Prénom	Nombre de voix
1 ^{er} vice-président	Baptiste DAUJAT (CA3B)	31
2 ^{ème} vice-président	Patrick DURANDIN (CC Veyle)	31
3 ^{ème} vice-président	Philippe POTTIER (CC Dombes)	31

❖ Par délibération DCS2026 05 014 : détermination du nombre de membres du Bureau exécutif

Gérard BRANCHY propose à l'assemblée de choisir entre un effectif à 10 membres ou un effectif à 11 membres.

Il précise que cette décision annule et remplace la délibération sur le même point d'ordre du jour prise plus tôt au cours de la séance, mais sur laquelle il a souhaité revenir car ne permettant pas la constitution d'une équipe exécutive garantissant la meilleure gouvernance de la structure.

Le Comité syndical, après avoir délibéré,

DÉCIDE, à 27 voix pour 11 membres et 4 voix pour 10 membres, d'arrêter le nombre de membres du Bureau exécutif à onze (11).

❖ Par délibération DCS2026 05 015 : élections des membres du Bureau Exécutif

G. BRANCHY précise que, le Président et les Vice-Présidents déjà élus étant membres de fait du Bureau Exécutif, il s'agit à présent d'élire les membres restants, au nombre de 7.

Ce vote fait suite à un premier scrutin effectué plus tôt en séance, mais invalidé à la suite de la remise au vote de la délibération DCS2026_05_014 consacré à la détermination du nombre des membres du Bureau exécutif et modifiant la décision initiale.

G. BRANCHY lance un appel à candidature aux 7 postes restants de membres du Bureau exécutif.

Pour chacun des scrutins :

- Nombre de votants : 31
- Nombre de suffrages exprimés : 31
- Majorité absolue : 16

Ont été élus :

Nom Prénom (EPCI)	Nombre de voix
BERNARD Jean-Luc (GBA)	31
CERLES Marie (GBA)	31
GREMY Annick (CC Veyle)	31

LOISY Martial (GBA)	31
MICHEL Luc (CC Veyle)	31
MONIER Joël (CC Veyle)	31
PAYET-PIGEON Marie-Christiane (CC Dombes)	31

❖ Questions diverses

En réponse à une question de l'assemblée sur le programme LIFE, Gérard Branchy propose à Alain Genestoux, délégués de la CC Dombes et par ailleurs vice-président à la CC Dombes en charge de ce dossier, de prendre la parole pour en évoquer les grandes lignes :

- Dispositif européen permettant l'accès à d'importants financements pour la mise en œuvre d'actions consacrées à la biodiversité et la restauration hydraulique ;
- Dossier porté par la Communauté de Communes de la Dombes, accompagnée d'un large éventail de partenaires dont les Syndicat de bassin versant Veyle et Chalaronne ;

- Programme d'action organisé autour de 3 axes :

o le bilan hydrique et l'analyse de vulnérabilité des bassins versants des chaînes d'étangs donnant lieu à des scénarios d'adaptation au changement climatique,

o le développement de travaux de restauration des habitats naturels sur les sites présentant un fort potentiel,

o une lutte coordonnée contre les espèces exotiques envahissantes.

- Budget prévisionnel de 12 M€, financé à environ 80 % par l'Union européenne, avec le concours complémentaire du Département de l'Ain, de la Région AURA et de l'Etat

Gérard Branchy complète cette présentation en évoquant l'enjeu du changement climatique et de son impact sur la Dombes, et du rôle que pourra jouer le dispositif LIFE pour contribuer aux nécessaires adaptations du territoire..

Fin de la réunion : 22h05

Le Président,
Gérard BRANCHY



Le Secrétaire de séance,
Baptiste DAUJAT


